

Franck Neveu, *Dictionnaire des Sciences du langage*, Paris, A. Colin (édition 2011)

**ARCHAÏSME** [lexicologie, linguistique historique, linguistique textuelle, sociolinguistique]

Du point de vue de la science du langage, l'archaïsme de langue pose un certain nombre de problèmes. Le terme *archaïsme* se trouve exploité le plus souvent de manière descriptive ou explicative, sans ajustement définitionnel préalable. Sa définition, quand elle apparaît, présente une certaine stabilité. On note une tendance nette à l'emprise du domaine lexicologique et lexicographique sur la notion. Est ainsi principalement visé par la notion d'archaïsme un fait lexical et sémantique.

Le contrepois de cette tendance [le néologisme] est dans l'archaïsme. L'un est aussi nécessaire à une langue que l'autre. D'abord on remarquera que, dans la réalité, l'archaïsme a une domination aussi étendue que profonde, dont rien ne peut dégager une langue. On a beau se renfermer aussi étroitement qu'on voudra dans le présent, il n'en est pas moins certain que la masse des mots et des formes provient du passé, est perpétuée par la tradition et fait partie du domaine de l'histoire. Ce que chaque siècle produit en fait de néologisme est peu de chose à côté de ce trésor héréditaire. Le fonds du langage que nous parlons présentement appartient aux âges les plus reculés de notre existence nationale. [...] En examinant de près les changements qui se sont opérés depuis le dix-septième siècle et, pour ainsi dire, sous nos yeux, on remarque qu'il s'en faut qu'ils aient été toujours judicieux et heureux. On a condamné des formes, rejeté des mots, élagué au hasard sans aucun souci de l'archaïsme, dont la connaissance et le respect auraient pourtant épargné des erreurs et prévenu des dommages. L'archaïsme, sainement interprété, est une sanction et une garantie.

E. Littré, Préface au *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 1872.

Un effet direct de cette conception lexicaliste de l'archaïsme (corroborée par le fait que l'on décrit fréquemment l'archaïsme au moyen du terme de *connotation*) est la mise en parallèle quasi systématique de la notion d'archaïsme avec celle de néologie. Force est de constater que depuis Littré il n'y a pas de profondes remises en cause de cette mise en parallèle, tant Littré dans cette approche semble occuper une position de référence. Pour Littré, l'archaïsme s'inscrit dans une chronologie stratifiée à trois étages, très clairement identifiés :

[...] Ainsi toute langue vivante, et surtout toute langue appartenant à un grand peuple et à un grand développement de civilisation, présente trois termes : un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive ; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain, et qui contient l'explication et la clef des choses subséquentes ; et, finalement, un néologisme qui, mal conduit, altère, bien conduit, développe la langue, et qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme et que l'on consultera comme histoire et phase du langage. [...]

*Ibid.*

On doit noter derrière cette stratification une représentation assez simplifiée de la diversité variationnelle et du changement linguistique, représentation qui suppose une frontière clairement marquée entre l'ancien et le nouveau, et par conséquent une conception de l'état de langue contemporain reposant sur l'idée d'unification et d'homogénéité. Curieusement, même si les auteurs se défendent en général de développer une telle approche, incompatible avec la complexité des pratiques langagières dans une communauté linguistique, complexité dont tout linguiste a nécessairement conscience, il se trouve que cette approche stratifiée et très balisée de la variation chronologique refait toujours surface. On plaque ainsi sur des notions temporelles relatives (le passé, le présent), qui ont plus à voir avec la représentation du temps qu'avec le temps lui-même pris comme source de données objectivables, des réalités linguistiques complexes qui sont dans une relation opaque avec la temporalité.

J.-F. Sablayrolles a montré que cette opposition archaïsme/néologie parallèle à l'opposition ancien/nouveau, dans le domaine du lexique, ne va pas sans poser problème, notamment dans les cas où l'ancien sert à faire du neuf, et où l'« archaïsme » devient en ce cas une sous-

catégorie du « néologisme », c'est-à-dire une sous-catégorie de ce qui est censé être son antonyme :

La néologie est [...] souvent opposée à l'archaïsme, comme le nouveau à l'ancien. Mais parfois l'archaïsme est assimilé à la néologie car il aurait les mêmes effets, dus au fait de ne pas relever du lexique en usage « normal » à une époque donnée. Dans ce cas l'archaïsme constitue un sous-ensemble de la néologie, son antonyme. Curieuse figure que d'être une sous-partie de son antonyme ! Là encore, c'est qu'une distinction n'est pas effectuée systématiquement, et n'a pas reçu, à ma connaissance, de nom. F. Brunot dans *l'Histoire de la langue française*, voyait bien cette différence en signalant que certains auteurs (tel Chateaubriand) puisaient leurs néologismes moins dans le stock de mots possibles et non attestés que dans celui des mots qui avaient existé dans la langue et qui en avaient disparu. Mais ce n'est pas là ce que l'on peut appeler proprement un archaïsme. Ce dernier est un mot qui est connu par les membres de la communauté qui ont disponible dans leur mémoire un signifié pour ce mot et qui savent par ailleurs que son emploi est vieilli, daté. Les mots *poitrinaire*, *croup*, l'expression *c'est bath* ne s'emploient plus régulièrement et ont été supplantés par d'autres unités lexicales (*tuberculeux*, *diphthérie*, *c'est géant*, etc.). À la différence des archaïsmes proprement dits, les mots réintroduits ne présentent aucun signifié pour les auditeurs qui doivent en calculer le sens à partir de leurs éléments constitutifs et du contexte. Aucune connotation ne leur est par ailleurs attachée. Ce sont ces mots-là et non les archaïsmes qui ont le même effet que les néologismes. Aucune dénomination ne leur a été attribuée. On pourrait les nommer *paléologismes*, du grec *palaios* « ancien » attesté dans *paléologie*, *paléographie*, etc.

J.-F. Sablayrolles., « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop-pleins »,  
in F. Neveu (dir.), « La terminologie linguistique.  
Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels »,  
*Syntaxe et sémantique*, n° 7, 2006.

« *Paléologismes* » plutôt qu'*archaïsmes*. Le fait est qu'il y a ici une distinction à établir, même si elle demeure pour certains imperceptible, tant elle est ténue, entre des faits d'obsolescence lexico-sémantique, et des faits de réintroduction d'unités dans l'usage. Des unités qui, pour la plupart des usagers de la langue au moment de leur réintroduction, n'offrent pas de signifié accessible hors contexte (leur sens est donc à déduire de l'emploi dans une situation de discours spécifique), des unités qui ne disposent *a priori* d'aucune connotation (elles n'actualisent aucune forme d'archive sémantique), et qui, comme le souligne J.-F. Sablayrolles, ont un comportement lexical semblable à celui des néologismes. En ce cas la distinction entre « paléologismes » et néologismes ne saurait être établie au niveau sémantique et interprétationnel, puisque leur comportement est semblable, mais cette distinction s'établit plutôt au niveau morphologique, en ce que, contrairement aux néologismes dont l'existence repose sur la *possibilité* d'un signifiant, les « paléologismes » reposent sur l'*attestation* d'un signifiant.

Contrairement au « paléologisme », l'*archaïsme* se définit en ce cas comme un phénomène de reconnaissance, ce qui suppose : antécédence avérée, et connaissance partagée de cette antécédence (est un archaïsme de langue ce qui est connu des membres d'une communauté linguistique), archive (est un archaïsme de langue ce qui est disponible dans la structure mémorielle), obsolescence et représentation de cette obsolescence chez les usagers de la langue, représentation qui peut aboutir à des effets de discours intentionnellement exploités. La place réservée à l'idée d'un mécanisme connotatif dans les définitions de l'archaïsme confirme ce dernier point : l'archaïsme c'est tout à la fois un potentiel évocatif et l'exploitation de ce potentiel à des fins communicationnelles.

A cet égard, on parle parfois à raison d'*effet d'archaïsme*, car cet effet est produit par la substitution d'un code ancien au code moderne ; ce n'est donc pas faire un archaïsme que d'employer un mot qui a disparu en même temps que la notion qu'il désignait : *haubert*, *vassal*, *arbalète*, *écu*, etc. L'archaïsme est bien une figure du discours.

On constate que cette mise en parallèle des notions d'archaïsme et de néologisme (dont on a fait deux réalités antonymiques) est au bout du compte plus complexe qu'on ne l'imagine. Plus complexe, et probablement moins pertinente, au plan linguistique, qu'on ne le pense. Car il ne saurait y avoir de néologisme syntaxique. La structure syntaxique d'une langue est fixée par les règles de grammaticalité dans une synchronie donnée. Et même si la construction des énoncés est susceptible de modification, du fait notamment de ce que la linguistique historique appelle le *changement linguistique*, ces variations, qui peuvent effectivement affecter en profondeur la structure grammaticale d'une langue, ne sont identifiables qu'en diachronie. Elles restent par conséquent imperceptibles pour un sujet parlant dans son exercice du discours, et sont donc à la fois impraticables et ininterprétables.

Contrairement au néologisme (lexical et sémantique), qui affecte non seulement l'expressivité mais aussi l'expression, puisqu'il introduit du nouveau dans la langue, la créativité linguistique dans l'ordre grammatical (syntaxique) ne saurait affecter que l'expressivité, car dans un état de langue donné les règles de grammaticalité sont en nombre fini. Or, les caractéristiques définitoires de l'archaïsme s'étendent bien sûr au domaine syntaxique, comme elles s'étendent au domaine de la prosodie, et de la morphologie, c'est-à-dire à l'entier de la langue, et non pas à son seul module lexical. On peut en conclure aisément qu'archaïsme et néologisme sont deux réalités incommensurables, en ce qu'elles ne connaissent pas le même type de dimensionnement linguistique. Par conséquent leur opposition notionnelle relève de l'artefact méthodologique. Dans cette perspective il ne saurait être question d'opposer archaïsme et néologisme comme on oppose l'ancien au nouveau, ou le passé au présent.

Le domaine d'élection de la notion d'archaïsme est clairement celui d'une linguistique que nous pouvons qualifier très généralement de *linguistique variationnelle*, variation chronologique en linguistique historique, variation diatopique (régionale), diastratique (sociolectale), et diaphasique (idiolectale) en sociolinguistique, dialectologie et stylistique. Il convient toutefois de noter que la notion d'archaïsme n'est pas reconnue et installée de manière égale dans ces différents champs.

La notion d'archaïsme reste très largement à construire en stylistique :

Archaïsme/archaique. Mot utilisable en stylistique, mais qui est d'usage délicat. À proprement parler, l'archaïsme, généralement lexical ou syntaxique, désigne un fait langagier marqué comme ancien, et, à ce titre, inusité, par rapport à la pratique dominante d'un état de langue donnée. L'appréciation de l'archaïsme par le récepteur, la mesure de sa portée, ne sont jamais simples, indépendamment même de toute considération de stylistique historique. L'archaïsme définit souvent un fait de niveau, fictionnel ou non, codé ou non.

J. Mazaleyrat, G. Molinié, *Vocabulaire de la stylistique*, PUF, 1989.

Il apparaît clairement cependant que la stylistique, et plus largement la linguistique des textes littéraires, trouvent dans la notion un outil descriptif de premier intérêt, car le domaine d'observation privilégié des faits identifiés par la notion d'archaïsme est manifestement celui de la variation idiolectale.

Plus complexe et moins affirmée semble sa situation en linguistique historique. Si on laisse de côté les travaux qui relèvent de l'ancienne grammaire comparée, on constate que le terme d'*archaïsme* n'y occupe aujourd'hui qu'une place fort limitée. Pour ce qui est des travaux conduits dans le cadre d'une étude du changement linguistique sur une diachronie très étendue, force est de constater en effet que la notion ne semble guère opératoire tant elle reste étrangère aux principaux enjeux du domaine, notamment ceux liés à la transmission et à la perte de formes linguistiques d'un état de langue à un autre. L'archaïsme ne dit rien du

processus d'obsolescence qui frappe une unité ou une structure. Il ne permet pas d'élaborer des scénarios de survie ou de disparition des formes de langue. Il ne dit rien du caractère récessif ou rémanent des structures morphosyntaxiques. Il ne peut donc occuper aucune véritable place en linguistique diachronique. Cette approche négative de la notion est à mettre en relation avec le point de vue critique de la linguistique contemporaine sur l'assimilation de la survivance et de l'archaïsme. Manifestement, du point de vue de la linguistique historique, l'archaïsme n'existe pas du côté de l'objet langue. L'archaïsme n'est pas survivance, mais résurgence. Autrement dit il est inséparable d'un idiolecte et de sa réception.


Pour ce qui est de la perspective sociolinguistique et dialectologique en revanche, on observe un meilleur rendement descriptif et explicatif de la notion, notamment dans le cas de la variation diatopique et sociolectale. Ainsi, dans une synchronie donnée (la synchronie contemporaine par exemple) est-il possible, pour certains linguistes, de mettre en perspective historique deux états coexistants d'une même langue (par exemple le français de France, et le français du Canada francophone), qui n'ont pas connu les mêmes évolutions, et dont l'un, sur la base de données observables solides et fondées, peut être tenu parfois pour un corpus de survivances linguistiques de l'autre. On note toutefois que cette perspective, qui consiste à mesurer par exemple l'écart du français canadien par comparaison au français de métropole, repose sur une méthodologie pour le moins contestable qui revient à établir une échelle de conformité à un standard théorique, dissociant du même coup la langue de la communauté linguistique qui la pratique. L'archaïsme semble se prêter aisément au simplisme scientifique.


La notion d'archaïsme peut-elle être tenue pour un outil opératoire du discours linguistique ? Disons encore une fois que le domaine d'observation privilégié des faits identifiés par la notion d'archaïsme semble manifestement celui de la variation idiolectale. À cet égard, la notion occupe une place légitime dans les linguistiques du singulier et sans doute plus particulièrement dans l'herméneutique matérielle (ou philologique), où le sens textuel est présenté comme marqué par l'expressivité singulière de l'énonciateur.

De par le mécanisme connotatif qui sous-tend les faits visés par le terme, l'*archaïsme* place la problématique de l'effet et de la réception au cœur même de sa définition. C'est pourquoi la notion n'est pas séparable d'une sémantique interprétationnelle. Elle se situe du côté de l'expressivité (au sens que Guillaume a donné à ce terme, par opposition à celui d'expression), c'est-à-dire du côté de la visée d'effet, de la visée de discours du sujet parlant. Mais on pourrait dire qu'elle n'opère pas du côté de l'expression, dans la mesure où elle suppose une simple projection vers un état de langue (d'ailleurs mal défini) antécédent à l'état contemporain, et que dans cette perspective archéo-linguistique elle n'est pas de nature à expliquer les processus d'obsolescence et de pérennité qui touchent les formes de langue. Le domaine d'acceptabilité de la notion d'archaïsme pourrait être ainsi celui de la résurgence, non pas celui de la survivance. Elle est clairement du côté de l'exploitation des états de langue et non pas du côté de leur description, moins encore du côté de l'explication de la disparition, du vieillissement ou du maintien des formes de langue.

L'*archaïsme* fait donc partie du stock important des idées linguistiques endoxales. La notion s'inscrit clairement dans le cadre de l'activité épilinguistique des sujets parlants, en ce qu'elle formule un jugement sur la langue qui peut être associé aux jugements portant sur la clarté, la logique, la simplicité de la langue, aux faits de catégorisation linguistique spontanée comme la reconnaissance empirique d'unités du type *mot*, *phrase*, *texte*, à la perception de certaines classes de mots (nom, verbe, etc.), ou de certaines relations sémantiques entre les mots (homonymie, synonymie, etc.). À cet égard elle participe d'une *représentation* de la langue et de ses états. Cette réalité a bien sûr un effet sur le fonctionnement du terme *archaïsme* dans le discours linguistique, qui ne fait l'objet d'aucune approche théorique. Du point de vue sémantico-pragmatique enfin, on note que le terme d'*archaïsme* semble pouvoir

être associé aux termes dispositionnels, c'est-à-dire à ceux qui expriment les dispositions psychologiques/intellectuelles du locuteur ou du descripteur à l'égard de tel segment d'énoncé, et qui renvoient à des propriétés difficilement observables d'un fait linguistique, propriétés simplement postulées. Mais nombre d'outils métalinguistiques en grammaire présentent ces caractéristiques terminologiques. On peut établir la différence entre ces termes et celui d'*archaïsme* par le fait que celui-ci constitue dans l'ordre de la langue un objet de désir, voire de fantasme, plus que de connaissance.

➤ **Voir Néologie** .

 ➤ Himy L., Macé S. (dir.), 2010, *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.  
➤ Littré E, 1872, Préface au *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette. ➤ Mazaleyrat J., Molinié G., 1989, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF. ➤ Neveu F., 2010, « Des états de langue à leur représentation : le traitement de la notion d'archaïsme dans la grammaire française », in Himy L., Macé S. (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux. ➤ Sablayrolles J.-F., 2006, « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop-pleins », in F. Neveu (dir.), « La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels », *Syntaxe et sémantique*, n° 7.